

> Stéphanie Van Melkebeke, conseillère en accessibilité AMT Concept

POUR UN REDÉPLOIEMENT DES BOUCLES PIÉTONNES À BRUXELLES

En 2022, Bruxelles Mobilité et l'association AMT CONCEPT ont lancé leur projet de redéploiement des boucles piétonnes en Région bruxelloise afin de promouvoir, au niveau communal, des cheminements piétons accessibles et continus pour les déplacements quotidiens des citoyens.

CONTEXTE DU PROJET

La première boucle piétonne bruxelloise apparaissait il y a 20 ans sur le territoire de la commune d'Evere. Il s'agissait alors d'un projet pilote issu d'une collaboration entre l'ASBL AMT CONCEPT et la Région de Bruxelles-Capitale. Le but ? Relier des points stratégiques de la commune par une boucle 100 % accessible et sans rupture du cheminement pour garantir l'autonomie des personnes avec des besoins spécifiques⁽¹⁾.

Dans les années qui ont suivi, d'autres communes ont repris le concept afin de favoriser l'accessibilité et la mobilité à l'échelle locale. Aujourd'hui, dans le cadre d'une subvention visant l'amélioration de l'environnement urbain et du cadre de vie accordée par Bruxelles Mobilité, AMT Concept a entamé une

réflexion destinée à redéfinir une nouvelle politique régionale de redéploiement des boucles piétonnes sous la forme d'un réseau piéton local, accessible, confortable et performant.

QU'EST-CE QU'UNE BOUCLE PIÉTONNE ?

Le principe d'une boucle piétonne est inspiré d'un projet mené par la ville de Barcelone qui, pour les Jeux olympiques et paralympiques de 1992, a totalement repensé son accessibilité par la modélisation de la chaîne de déplacement accessible à tous.

“ La chaîne de déplacement, la clé de l'accessibilité piétonne ”



© AMT Concept

> Table ronde, 27 avril 2023

1. cfr article Moniteur de la Mobilité N° 2 005 / 01 - page 10
<https://brulocalis.brussels/sites/default/files/documents/publications/archives-momo/moniteur-mobilite-009.pdf#page=10>



Approche transversale de l'accessibilité

Tous handicaps et mobilité réduite



Continuité de la chaîne de déplacement



© AMT CEREMA

> Approche du CEREMA

Aujourd'hui, l'enjeu pour la Région de Bruxelles-Capitale est d'améliorer la mobilité et l'accessibilité piétonnes en travaillant sur la chaîne de déplacements au niveau communal. En pratique, la mise en œuvre d'un réseau de cheminements piétons continus se matérialise par la création d'itinéraires piétons accessibles, d'environ 2,5 km, reliant des pôles d'activités entre eux (administratifs, commerciaux, scolaires, touristiques, de loisirs, de transports publics, etc.).

À terme, ces aménagements devraient profiter aux PMR en visant leur autonomie totale au quotidien, mais également à l'ensemble de la population, amenée à se déplacer autrement dans le cadre de la ville de proximité ou « ville des 15 minutes » mise en avant par le plan Good Move. Le projet devrait aussi contribuer à une politique de développement durable, en anticipant les conséquences sociales et économiques de l'allongement de l'espérance de vie et en permettant aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale, économique et culturelle.

“ Un cheminement qui profite à l'ensemble des citoyens ”

MATINÉE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION DU 27 AVRIL 2023

Dans le cadre de son projet et afin de confronter ses propositions, AMT Concept,

en collaboration avec Bruxelles Mobilité et Brulocalis, a convié les communes à une matinée d'échange et d'information qui s'est tenue le 27 avril dernier à la Maison des Associations Internationales dans le centre de Bruxelles.

Cette initiative avait pour but d'expliquer le projet, de recueillir les suggestions et attentes des participants, mais également de partager le témoignage d'invités ayant une expérience en la matière.

Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, voici un résumé des principales interventions.

L'accessibilité en France

En 2001, le CEREMA établissement public français sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales dans leurs politiques publiques d'aménagement et de transport, crée le label « Ville Accessible à Tous » avec pour objectif de promouvoir une accessibilité généralisée.

Lors de leur intervention, Pauline Gauthier et Cédric Boussuge du CEREMA, ont notamment mis l'accent sur certains points d'attention à ne pas négliger pour rendre l'espace public non seulement accessible, mais également convivial :

1. Réaliser des parcours commentés avec les usagers afin de dresser un diagnostic circonstancié et recueillir les propositions d'amélioration du public visé.
2. Prendre en considération la saisonnalité des aménagements lorsqu'ils risquent de modifier les données de base du cheminement (comme la largeur

réglementaire) ou nécessitent des dispositifs particuliers (terrasses ou zones ombragées en été par exemple).

3. Penser au lien social en créant des espaces conviviaux pour les personnes isolées qui peuvent également être synonyme de lieux de repos sur le cheminement ou encore intégrer des dispositifs favorables à la nature et au climat, par exemple, en créant des zones ombragées et végétalisées utiles en cas de canicule et pour lutter contre les îlots de chaleur.

Les boucles PMR à Woluwe-Saint-Lambert

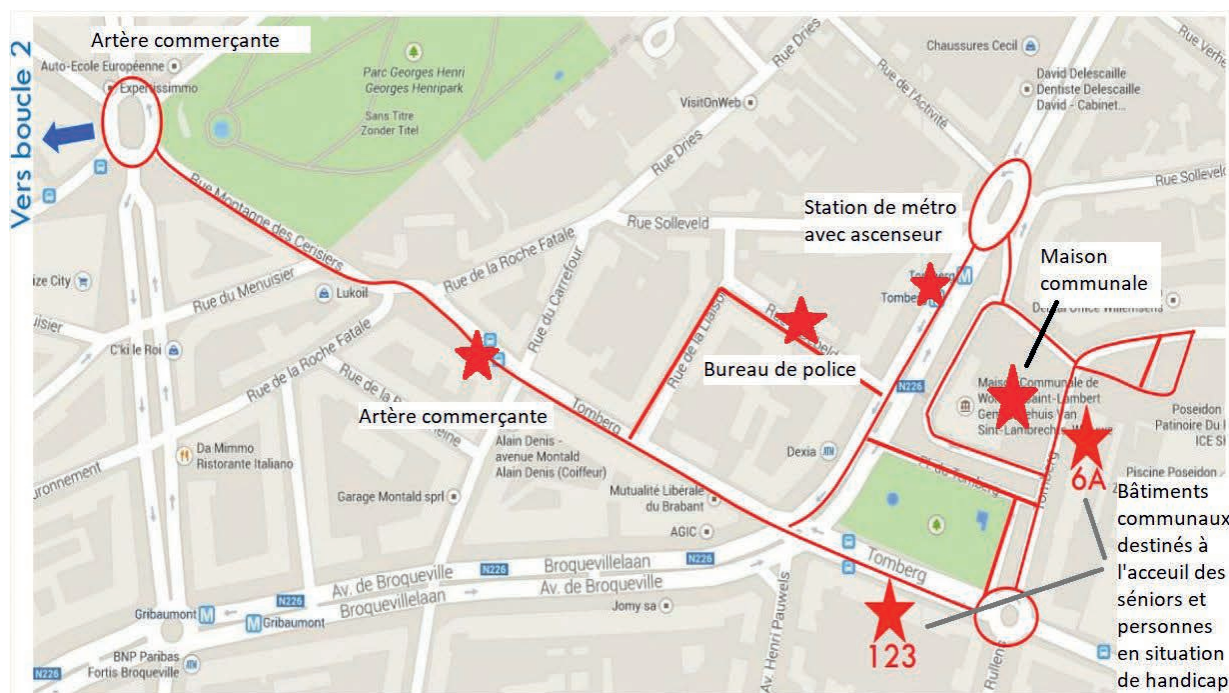
Isabelle Molenberg, échevine de l'Égalité des Chances à Woluwe-Saint-Lambert, a ensuite fait une intervention destinée à partager la méthodologie d'étude d'une boucle piétonne dans sa commune.

Projet initié dès 2014 avec un premier parcours autour de la maison communale, ce sont aujourd'hui cinq boucles piétonnes qui sont réalisées ou en cours de travaux et une autre est encore à l'étude.

Pour la commune, le choix du parcours est établi en fonction de trois critères principaux :

1. L'analyse des demandes et besoins exprimés par les citoyens (groupe de travail PMR) ;
2. L'analyse des différents quartiers (forte densité de population ou localisation des personnes âgées) ;
3. L'emplacement des lieux et bâtiments stratégiques, forts fréquentés, utiles pour les citoyens.

Par la suite, d'autres étapes sont encore nécessaires pour la réalisation de la boucle



© Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert

> Carte première boucle piétonne à Woluwe-Saint-Lambert



CE LOGO VOUS PARLE ?

Il a été créé afin de baliser les boucles piétonnes au sein de la commune.

comme : l'étude, la présentation du parcours, la réalisation des travaux, la communication aux citoyens, etc. L'objectif final est de relier toutes les boucles entre elles afin d'étendre l'accessibilité au niveau communal.

Le projet Schaerbeek à pied

La troisième intervention fut celle d'Adelheid Byttebier, Échevine de la Mobilité à Schaerbeek, venue retracer la mise en œuvre des boucles piétonnes schaarbeekoises. L'étude d'une première boucle piétonne à Schaerbeek remonte à 2009 autour de la place Dailly.

Depuis, le Plan communal de Mobilité prévoit la création de 9 boucles PMR et l'objectif est de les intégrer dans les projets de rénovation de plus grande ampleur qui seront réalisés dans les prochaines années.

Avec le programme « Schaerbeek à Pied », Adelheid Byttebier ambitionne la mise en place d'un réseau piéton communal.

Table ronde

La matinée s'est achevée par une table ronde réunissant plusieurs intervenants, exposant différents points de vue sur le thème des boucles piétonnes :

- Mathias De Meyer, Bruxelles Mobilité et initiateur du projet de redéploiement des boucles piétonnes ;
- Olivier Van Damme, Centre de Recherches Routières ;
- Arne Robbe, plateforme walk.brussels ;
- Fabienne Saelmackers, AMT Concept ;
- Nina Ramos, Brulocalis ;

Pour **Mathias De Meyer**, les boucles piétonnes seraient l'opportunité de compléter le plan Good Move, sur la base du réseau piéton défini dans la SMV, plus précisément des magistrales piétonnes et dans la continuité des PAVE, en agissant directement sur la mobilité citoyenne quotidienne, au niveau communal.

Olivier Van Damme rappelle que le confort du revêtement est primordial. L'utilisation de la chaise de mesures mise au point par le CRR aurait donc toute sa place dans la phase de diagnostic des boucles piétonnes.

Arne Robbe a sensibilisé l'auditoire à la place de l'enfant dans les futurs projets qui seront déployés, mais aussi à l'intégration de la gestion des déchets dans l'espace public, obstacles pour les déplacements de certaines personnes au quotidien.

